

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1

Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 6B1, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

vernementaux Canada				
Title - Sujet				
CABLE ASSEMBLY, SPECIA		1		
Solicitation No N° de l'invita	tion	Date		
W8482-121720/A		2012	-03	-09
Client Reference No N° de ro W8482-121720	éférence du client			
GETS Reference No N° de re PW-\$\$HN-313-59990	éférence de SEAG			
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N	۱° ۷	ME
hn313.W8482-121720				
Solicitation Closes	L'invitation pre	nd f	in	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2012-04-23				Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination	: 🗸 Other-Autre:			
Address Enquiries to: - Adres Kelly, Ruth	ser toutes questions à:			yer Id - Id de l'acheteur
Telephone No N° de télépho	ne	ΕΛΥ		313 - N° de FAX
(819) 956-3588 ()		()	-	- N GETAX
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service Spe				
Instructions: See Herein Instructions: Voir aux présen	tos			
manuchons. Von aux presen	IICO			

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposee
See Herein	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/d	le l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à sign de l'entrepreneur (taper ou écrire en caract	ner au nom du fournisseur/
Signature	Date



d Government	
orks and	
blic Wo	nada
Pu	္မွ
7	- -

Destination Code -	Destination Address -	Invoice Code - Code	Invoice Address -
Code destinataire	Adresse de la destination	burcomptable	Adresse de facturation
W0100	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	W010B	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
	MAIN SUPPLY BLDG RECEIPTS OFF.		ACCT PAYABLE SECTION
	D206 HMC DOCKYARD		P.O.BOX 99000 STN FORCES
	HALIFAX		HALIFAX
	Nova Scotia		Nova Scotia
	B3K5X5		B3K5X5
	Canada		Canada
W2B02	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE	W0103	DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE
	MAIN WAREHOUSE BLDG 66		CFB ESQUIMALT
	COLWOOD		SIN FORCES P.O.BOX 17000
	VICTORIA		VICTORIA
	British Columbia		British Columbia
	V9A7N2		V9A7N2
	Canada		Canada

		Dest.	lnv.			Unit Price/	Unit Price/Prix unitaire		
Item		Code	Code	Q t	U. of I.	FOE	FOB/FAM	Delivery Reg.	Del. Offered
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req. Liv. offerte	Liv. offerte
	NSN - NNO: 6150-01-358-3399	W2B02	W0103	20	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	CABLE ASSEMBLY, SPECIAL PURPOSE, E								
	LECTRICAL,								
	BRANCHED.								
,	NSCM P/N AND MANUFACTURER								
	04034 36890-3-3-40-LP								
	Gems Sensors Inc.,								
	Plainville, CT								
	or equivalent		,						
	NSCM Offered:			•					
	P/N Offered:								

ks and Gov	
ıblic Work	nada
P.	ت ا

		Dest.	lnv.			Unit Price/	Unit Price/Prix unitaire		
Item		Code	Code	Qty	U. of I.	FOB	FOB/FAM	Delivery Reg.	Del. Offered
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req. Liv. offerte	Liv. offerte
2	NSN - NNO: 6150-01-358-3399	W0100	W010B	20	Each	\$	XXXXXXXXXX	See Herein	
	CABLE ASSEMBLY, SPECIAL PURPOSE, E								
	LECTRICAL,								
	BRANCHED.								
	NSCM P/N AND MANUFACTURER								
	04034 36890-3-3-40-LP								
	Gems Sensors Inc.,								
	Plainville, CT		,						
	or equivalent		,						
	NSCM Offered:								
	P/N Offered:								

		Dest.	lnv.			Unit Price/	Unit Price/Prix unitaire		
Item		Code	Code	Q ţ	U. of I.	FOB	FOB/FAM	Delivery Reg.	Del. Offered
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req. Liv. offerte	Liv. offerte
3	NSN - NNO: 6150-01-358-3400	W0100	W010B	15	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
	CABLE ASSEMBLY, SPECIAL PURPOSE, E								
	LECTRICAL,		•						
	BRANCHED.								
	NSCM P/N AND MANUFACTURER								
	04034 36890-3-3-50-LP								
	Gems Sensors Inc.,								
	Plainville, CT								
	or equivalent								
	NSCM Offered:								
	P/N Offered:								

		Dest.	lnv.			Unit Price/	Unit Price/Prix unitaire		
Item		Code	Code	Qţ	U. of I.	FOB	FOB/FAM	Delivery Reg.	Del. Offered
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req. Liv. offerte	Liv. offerte
4	NSN - NNO: 6150-01-358-3400	W2B02	W0103	15	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
	CABLE ASSEMBLY, SPECIAL PURPOSE, E								
	LECTRICAL,			,					
	BRANCHED.								
	NSCM P/N AND MANUFACTURER								
	04034 36890-3-3-50-LP								
	Gems Sensors Inc.,								
	Plainville, CT								
	or equivalent								
	NSCM Offered:								
	P/N Offered:								

		Dest.	lnv.			Unit Price/	Unit Price/Prix unitaire		
Item		Code	Code	Q Ş	U. of I.	FOB	FOB/FAM	Delivery Reg.	Del. Offered
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req. Liv. offerte	Liv. offerte
5	NSN - NNO: 6150-01-358-3401	W0100	W010B	4	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
	CABLE ASSEMBLY, SPECIAL PURPOSE, E								
	LECTRICAL,								
	BRANCHED.								
	NSCM P/N AND MANUFACTURER								
	04034 36890-3-3-70-LP								
	Gems Sensors Inc.,								
	Plainville, CT								
	or equivalent								
	NSCM Offered:								
	P/N Offered:			•	•				

		Dest.	lnv.			Unit Price/	Unit Price/Prix unitaire		
Item		Code	Code	Qt	U. of I.	FOB	FOB/FAM	Delivery Reg.	Del. Offered
Article	Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req. Liv. offerte	Liv. offerte
9	NSN - NNO: 6150-01-358-3401	W2B02	W0103	4	Each	\$	XXXXXXXXX	See Herein	
	CABLE ASSEMBLY, SPECIAL PURPOSE, E								
	LECTRICAL,		•	•					
	BRANCHED.								
	NSCM P/N AND MANUFACTURER								
	04034 36890-3-3-70-LP		•						
	Gems Sensors Inc.,								
	Plainville, CT								
	or equivalent								
	NSCM Offered:								
	P/N Offered:								

W8482-121720/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn313

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier hn313W8482-121720 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-121720

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relative à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Contrat de défense
- 12. Clause du guide des CCUA
- 13. Clause du guide des CCUA (livraison)

W8482-121720/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn313

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-121720

File No. - N° du dossier hn313W8482-121720

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens et dans les quantités indiquées aux pages 3 à 8.

2.1 Exigences de la livraison

La livraison est demandée au plus tard le 10 août 2012.

2.2 Livraison offerte

Bien que la livraison soit demandée tel qu'il est précisé ci-dessus, la meilleure date de livraison possible est le _____.

2.3 Représentants de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux

Nom:

Numéro de téléphone : Numéro de télécopieur :

Courriel:

Suivi de la livraison :

Nom:

Numéro de téléphone : Numéro de télécopieur :

Courriel:

3. Compte rendu

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-121720/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn313

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-121720

hn313W8482-121720

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des <u>Clauses et conditions uniformises d'achat</u> (http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2011-05-16) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer: soixante (60) jours

Insérer: quatre-vingt-dix (90) jours

Le paragraphe 8 du document 2003, instructions uniformisées – biens ou services, est modifiée comme suit :

Insérer: À la demande du Canada, le soumissionnaire doit fournir une confirmation écrite de la

soumission dans un délai de cinq (5) jours ouvrables.

Le paragraphe 12 du document 2003, instructions uniformisées – biens ou services est modifiée comme suit :

Supprimer les paragraphes 1.(a) et (b).

Insérer: 1. Le Canada peut rejeter une soumission dans l'un des cas suivants :

- (a) le soumissionnaire est assujetti à une mesure corrective du rendement du fournisseur, en vertu de la Politique sur les mesures correctives du rendement des fournisseurs, ce qui le rend inadmissible pour déposer une soumission pour répondre au besoin;
- (b) un employé ou un sous-traitant proposé dans la soumission est soumis à une mesure corrective du rendement du fournisseur, en vertu de la Politique sur les mesures correctives du rendement des fournisseurs, ce qui rendrait l'employé ou un sous-traitant inadmissible pour déposer une soumission pour répondre au besoin ou à la partie du besoin que l'employé ou le sous-traitant exécuterait;

W8482-121720/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn313

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-121720

hn313W8482-121720

1.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
A9033T	Capacité financière	2011-05-16
B1000T	Condition du matériel	2007-11-30

1.3 Produits équivalents

- 1. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
 - a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
 - b) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
 - c) fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
 - d) présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précises dans la demande de soumissions, et;
 - e) indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
- 2. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
 - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement,

ou;

- b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
- 3. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-121720/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn313

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-121720

1.4

File No. - N° du dossier hn313W8482-121720

Produits de remplacement - échantillons (MDN)

Si le soumissionnaire offre un produit de remplacement, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon au soumissionnaire afin de déterminer si le produit est équivalent à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement.

Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir un échantillon au responsable technique, frais de transport payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les 21 jours civils après la date de la demande. L'échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas aux exigences stipulées dans la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne respecte pas la demande de l'autorité contractante, la soumission sera jugée non recevable.

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

W8482-121720/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn313

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier hn313W8482-121720

W8482-121720

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papier)
Section II : Soumission financière (1 copies papier)

Section III: Attestations (1 copies papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement <u>Politique dachats cologiques</u>

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les soumissionnaires à:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique (2 copies papier)

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière (1 copies papier)

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total de la taxe sur les produits et les services (TPS) ou de la taxe sur la vente harmonisée (TVH), s'il y a lieu, doit être indiqué séparément.

W8482-121720/A

/itation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

hn313

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-121720

File No. - N° du dossier hn313W8482-121720

1.1 Fluctuation du taux de change

Le besoin ne prévoit aucune protection relative à la fluctuation du taux de change. Aucune demande de protection contre la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute soumission incluant une disposition en ce sens sera déclarée non recevable.

1.2 Évaluation financière

1.2.1 Base de prix

Le soumissionnaire doit fournir des prix unitaires ou de lots fermes, en dollars canadiens, rendu droits acquittés (destination), la taxe sur les produits et services (TPS) et/ou la taxe de vente harmonisée (TVH) en sus, selon le cas. Les frais de transport à destination doivent être inclus ainsi que les droits de douane et la taxe d'accise applicables.

Section III: Attestations (1 copies papier)

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

.

W8482-121720/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn313

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-121720

hn313W8482-121720

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Critères d'évaluation

Toutes les soumissions doivent être complétées en détail et fournir toutes informations requises dans la demande de soumissions pour assurer une évaluation complète.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les exigences **obligatoires** suivantes seront prises en considération aux fins de l'évaluation de chaque soumission :

Conformité aux exigences techniques (description des articles 001 à 006 des pages 3 à 8 ci-incluse);

Les soumissions présentées doivent regrouper toutes les destinations par NNO; Acceptation des autres modalités établies dans la demande de soumission; Préparation de la présente invitation;

1.2 Évaluation financière

Les **exigences obligatoires** suivantes seront prises en considération lors de l'évaluation des soumissions :

Conformité à la base d'établissement de prix;

Le prix total de la soumission sera déterminé en traitant les articles 001à 006 des pages 3 à 8 de la manière suivante :

a. La somme des articles ayant des prix totaux NNO identiques (prix unitaire x quantité). (un groupe d'articles)

1.3 Attestation ou conditions préalables au contrat

Programme de contrats fédéraux, comme précisé à la Partie 5; La capacité financière, comme précisé à Partie 2, para. 1.1;

W8482-121720/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-121720

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

hn313W8482-121720

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn313

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

2. Base de la sélection

On recommandera d'attribuer le marché à l'entrepreneur qui présente la soumission recevable la moins disante comme suit.

a. Les articles dotés de NNO semblables et qui doivent être livrés à diverses destinations seront attribués ensemble (toutes les destinations par NNO).

W8482-121720/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-121720

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

hn313W8482-121720

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn313

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires durant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

1.1 Programme de contrats fédéraux – Attestation

Programme de contrats fédéraux - plus de 25 000 \$ et moins de 200 000 \$

Les fournisseurs qui sont assujettis au Programme de contrats fédéraux (PCF) et qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement fédéral au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDCC a constaté leur non-conformité ou parce qu'ils se sont retirés volontairement du PCF pour une raison autre que la réduction de leur effectif à moins de 100 employés. Toute soumission présentée par un entrepreneur non admissible, y compris une soumission présentée par une coentreprise dont un membre est un entrepreneur non admissible, sera déclarée non recevable.

Le soumissionnaire, ou, si le soumissionnaire est une coentreprise le membre de la coentreprise, atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

Le soumissionnaire ou le membre de la coentreprise :

a)	()	n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés à temps plein ou à temps partiel permanents et/ou temporaires, ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada;
b)	()	n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, L.C. 1995, ch. 44;
c)	()	est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou plus à temps plein, ou à temps partiel permanents, et/ou temporaires ayant travaillé 12

Solicitation No. - N° de l'invitation W8482-121720/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn313

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client W8482-121720

File No. - N° du dossier hn313W8482-121720

semaines ou plus au Canada, mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou

d) () n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCC et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro : _____.

Des renseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDCC.

Signature	Date

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-121720/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn313

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-121720

hn313W8482-121720

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les biens et dans les quantités indiquées aux pages ____.

2.1 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
B1501C	Appareillage électrique	2006-06-16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des <u>Clauses et conditions uniformises d'achat</u> (http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2011-05-16), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

3.2 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
C2800C	Cote de priorité	2010-01-11
C2801C	Cote de priorité – Entrepreneur canadien	2010-01-11

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le _____ (Les modalités de livraison telles qu'offertes et acceptées seront indiquées lors de l'octroi du contrat).

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur

W8482-121720/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

hn313

W8482-121720 hn313W8482-121720

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Ruth Kelly
Spécialiste en approvisionnements
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction du transport et des produits logistiques, électriques et pétroliers
Division HN
7B3, Place du Portage, Phase III
11 rue Laurier
Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone: (819) 956-3588 Télécopieur: (819) 953-4944

Courriel: ruth.kelly@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

5.2 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux :

Nom : <u>à compléter à l'adjudication du contrat</u>
Numéro de téléphone : <u>à compléter à l'adjudication du contrat</u>
Numéro de télécopieur : <u>à compléter à l'adjudication du contrat</u>
Courriel : <u>à compléter à l'adjudication du contrat</u>

Suivi de la livraison :

Nom : <u>à compléter à l'adjudication du contrat</u>
Numéro de téléphone : <u>à compléter à l'adjudication du contrat</u>
Numéro de télécopieur : <u>à compléter à l'adjudication du contrat</u>
Courriel : <u>à compléter à l'adjudication du contrat</u>

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn313

W8482-121720/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-121720

hn313W8482-121720

6. Paiement

6.1 Base de paiement

Sous réserve de l'exécution satisfaisante pour l'entrepreneur de toutes ses obligations en vertu du présent contrat, l'entrepreneur se verra verser le prix unitaire ferme précisé dans le contrat. Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services ou le taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.2 Limite de prix

Clause du guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.3 Clauses du Guide des CCUA

Références de CCUA	Section	Date
G1005C	Exigences en matière d'assurance	2008-05-12
H1001C	Paiements multiples	2008-05-12

7. Instructions relatives à la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés au consignataire pour attestation et paiement.
 - b) Un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante:

Quartier général de la Défense nationale Immeuble Mgén George R. Pearkes 101, Promenade du Colonel By Ottawa (ON), K1A 0K2 Au soin de : D Mar P 4-3-9.

c) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn313

W8482-121720/A

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8482-121720

hn313W8482-121720

Travaux publics et services gouvernementaux Canada Division « HN » 7B3 Place du Portage, Phase III 11 rue Laurier Gatineau, QC K1A 0S5

Au soin de : Ruth Kelly.

8. Attestations

8.1 Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) 2010A (2011-05-16) Conditions générales biens (complexité moyenne);
- c) Besoin;

_ . . .

,	,	
(k	la soumission de l'entrepreneur en da	ate du (inscrire la date de la soumission) (si la
	soumission a été clarifiée ou modifiée	e, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le
	» <i>ou</i> « , modifiée le	» et inscrire la ou les dates des clarifications ou
	modifications).	

11. Contrat de défense

Clause du guide des CCUA A9006C (2008-05-12), Contrat de défense

12. Clauses du guide des CCUA

Références	Section	Date
de CCUA		
D5545C	ISO 9001:2008 Systèmes de management de la qualité -	2010-08-16
	Exigences (CAQ C)	

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur

W8482-121720/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

hn313

W8482-121720 hn313W8482-121720

12.1 Possibilité de retracer les codes OTAN des fabricants (COF)

Tout matériau fourni pour les articles décrits dans le présent contrat résultant fera l'objet d'une vérification par le Canada. Si l'entrepreneur n'est pas en mesure de démontrer que le matériau peut être directement identifié par le code COF utilisé pour désigner l'article dans le contrat, ni qu'il a été fourni avec la permission écrite expresse de la source d'approvisionnement autorisée pour ce code, le Canada pourra prendre les mesures décrites.

Le Canada pourra:

- a) résilier le marché pour défaut d'exécution relativement à l'article visé, retourner l'article à l'entrepreneur, à ses frais et risques, et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) le remboursement de tous les coûts de rachat et autres frais engagés par le Canada, notamment tous les coûts supplémentaires engagés pour faire avancer la production plus rapidement; ou
- b) garder l'article et exiger et recevoir de l'entrepreneur (qui versera le montant exigé sans délai) un montant correspondant à la différence entre les frais engagés par l'entrepreneur relativement à cet article, établis par le Canada, et les coûts auxquels, de l'avis du Canada, l'entrepreneur aurait eu à faire face s'il avait obtenu et fourni un article identique à celui qui avait été demandé aux termes du marché.

13. Clauses du Guide des CCUA (livraison)

Références	Section	Date
de CCUA		
D2000C	Marquage	2007-11-30
D2001C	Etiquetage	2007-11-30
D3010C	Marchandises dangereuses/produits dangereux	2007-11-30
D9002C	Ensembles incomplets	2007-11-30

13.1 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

a) rendu droits acquittés (DDP) (Victoria (Colombie-Britannique) et Halifax (Nouvelle-Écosse)) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

13.2 Préparation de la livraison

L'entrepreneur doit préparer les articles numéros 001 - 006 pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer les articles numéros 001 - 006 à raison de 1 unités par paquet.

W8482-121720/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn313

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8482-121720

 $\label{eq:file_No.-No} \mbox{File No.-No du dossier} \\ \mbox{hn} \mbox{313W8482-121720}$

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

13.3 Expédition – Programmation

L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre les rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la Section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser des livraisons lorsque des dispositions n'ont pas été prises au préalable.

a) 2B1 Dépôt d'approvisionnement des FC Esquimalt Esquimalt (Colombie-Britannique)

Téléphone: 250-363-4963

b) 7H1 Dépôt d'approvisionnement des FC Halifax Halifax (Nouvelle-Écosse)

Téléphone : 902-427-1441